

Accueil scolaire(primaire)

- Un distributeur de solution hydroalcoolique sera mis à disposition à l'entrée de la piscine avec obligation d'utilisation, pour les enfants, enseignants et accompagnateurs.
- Un sens de circulation est mis en place, ce qui permet d'éviter tout croisement, L'entrée et la sortie se feront en fonction des vestiaires désignés par le MNS au début de chaque cycle.
- Le port du masque sera obligatoire pour les enseignants et les accompagnateurs durant toute la durée de l'intervention (accueil, vestiaires au bord du bassin).
- Une tenue de bain sera obligatoire pour tout enseignants et accompagnateurs au bord du bassin.
- Dans les vestiaires, il y aura un marquage sur les patères pour respecter au mieux la distanciation.
- La douche savonnée sera obligatoire pour avoir accès au bassin et un rinçage à la sortie.
- Toutes personnes ne pratiquant pas l'activité physique ne sera pas admis et devra rester dans son établissement scolaire. Si cela n'est pas possible, il y aura obligation de se mettre en tenue de bain, de se savonner, rester au bord du bassin avec un masque.
- Une désinfection sera effectuée en fonction des groupes scolaires (différentes écoles toutes les deux classes, même écoles toutes les trois).